26me Année N° 6221 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — Jeudi 19 Janvier 1882

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . 16.00
» » Six mois . . 32.00
» » Un an . . 60.00
Mons, Pas-de-Calais, Belgique, Alsace, Allemagne . . . . . 15 fr.
La Hollande et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la Ligne. . . 25 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal ; à Lille, chez M. Quarré, libraire, Grande Place ; à Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à Bruxelles, à l'Office de Poubaix.

ROUBAIX, LE 18 JANVIER 1882

Bulletin du Jour

Les officieux affirment aujourd'hui qu'il se produit déjà une détente dans la situation, en ce sens qu'à la Chambre un revirement semblait s'être opéré en faveur du ministère. Brodant sur ce thème, la *République française* se plaît à constater, à propos des projets révisionnistes, que sur la partie de ces projets relative au Sénat, aucun dissentiment sérieux n'est à craindre entre les députés ou leurs commissions et le cabinet. Cette assertion est plusque contestable en présence du terrain gagné par les partisans de la révision plénière.

A en croire le moniteur de l'opportunisme, c'est seulement au sujet du scrutin de liste qu'il y a des difficultés, et encore de ces difficultés, la principale, tirée de l'éventualité d'une dissolution à bref délai, a disparu depuis que la Chambre actuelle sait qu'elle demeure maîtresse de son sort jusqu'à ce qu'il lui plaise de voter la nouvelle loi électorale. Il ne resterait donc qu'une seule question, celle de savoir si réellement l'autorité morale de la Chambre sera diminuée par suite de l'inscription dans la Constitution du vote uninominal. Naturellement, le journal de la rue de la Chaussée-d'Antin traite cette crainte de chimérique, et il en appelle contre elle aux réformes que les députés ne vont pas tarder à accomplir pour remplir leurs promesses.

Cette manière de trancher les difficultés témoigne de plus d'assurance que de logique, aussi a-t-on le droit de s'étonner que, pendant qu'elle était en train, la *République française* n'ait pas pensé à rassurer ses lecteurs contre l'éventualité d'une dissolution motivée par un dissentiment survenu entre la majorité et le cabinet, éventualité appelée à peser sur la majorité et à faire soupçonner l'indépendance de ses résolutions. Quoi qu'il en soit, l'organe gambettiste fait preuve d'habileté en appelant ses contradicteurs à discuter avec lui. Voilà le champ des polémiques ouvert, en attendant la nomination de la commission des trente-trois et la discussion qui s'ouvrira jeudi dans les bureaux à cette occasion.

On connaît la visite récente que M. de Saint-Vallier et le général Chanzy ont faite à l'Elysée à leur retour à Paris. On assure au *Moniteur* que cette entrevue de nos anciens ambassadeurs à Berlin et à Saint-Pétersbourg avec le président de la république n'a pas eu simplement le caractère des démarches toutes de convenances et de courtoisie, faites en pareilles circonstances.

Les deux ambassadeurs démissionnaires et remplacés *avaient une mission spéciale* à remplir auprès de M. Jules Grévy, de la part des empereurs d'Allemagne et de Russie, la mission de renouveler *au chef de l'Etat* l'assurance de leurs sympathies personnelles et de la profonde estime qu'ils ont pour son caractère. Le *Siècle*, d'ailleurs, dont on connaît les sentiments vis-à-vis du ministère Gambetta et des projets du chef de l'opportunisme, fait suivre l'information ci-dessus des réflexions suivantes :

Ce témoignage particulier des sentiments des deux souverains étrangers à l'égard de M. Grévy, emprunte aux circonstances actuelles une importance qui n'échappera à personne.

Il est donc probable que la signification de la mission en question, en raison des circonstances actuelles, a une importance que nul, pas plus M. Gambetta que M. Brisson, ne saurait méconnaître. On comprendra aussi que le ministère du 14 novembre n'a pas précisément lieu d'être fier d'un témoignage qui ne lui est pas donné, mais dans lequel il se trouve cependant visé. C'est tout ce qu'il convient de souligner dans le cas présent.

Le *Gaulois* reçoit une correspondance de Constantinople qui affirme que ce que le khalife désire par dessus tout, c'est que les affaires d'Orient aboutissent à un Congrès européen, où il croit que la voix de la France serait isolée et étouffée. Les renseignements que donne notre confrère, sur les dispositions et les vues du sultan, nous confirment dans l'opinion que nous n'avons cessé d'exprimer au sujet des affaires d'Egypte. Nous avons insisté sur le péril qu'il y aurait pour nous, à nous engager de telle sorte sur les bords du Nil, que les grandes puissances fussent fondées à demander la réunion d'un Congrès, ayant pour objet de régler la question des rapports de la France et de l'Angleterre avec le gouvernement khédival. Il n'est en effet, que trop certain qu'en présence de la situation actuelle de l'Europe, nous serions en minorité dans un Congrès, et que notre voix risquerait d'être « isolée on étouffée. »

Si l'on en croit les renseignements donnés par le *Gaulois*, c'est l'opinion d'Abdul-Hamid et de ses conseillers, et l'on ne peut nier que les hommes d'Etat turcs ne soient des diplomates avisés et prévoyants. Tout nous engage donc, dans la question égyptienne, à être d'une prudence extrême et à ne nous avancer qu'à pas comptés. Sur ce terrain, la moindre faute de notre part pourrait avoir de graves conséquences.

Le conseil des ministres de Vienne vient de décider l'envoi de renforts importants à l'armée autrichienne qui opère au sud de la Dalmatie. Le chiffre des renforts s'élèvent à 35,000 hommes, dont le commandement sera confié au général Ivanovich. Des Délégations sont convoquées pour le 28 janvier, pour répondre à une demande de crédit de 10 millions, faite par le gouvernement. Le sud de l'Herzégovine est aussi en insurrection. Dans les cercles politiques, à Vienne, on craint que ce mouvement insurrectionnel ne soit l'œuvre d'influences étrangères.

Y A-T-IL UN SECRET ?

Un homme arrivé depuis peu à de hautes fonctions administratives, M. Floquet, le nouveau préfet de la Seine, donnait un jour cette définition de la République : La République, c'est le provisoire perpétuel. Les républicains conservateurs et tous les esprits avisés du parti avaient compris la nécessité de donner tort à M. Floquet. Ils s'efforçaient de démontrer au pays que la forme actuelle de notre gouvernement n'est pas incompatible avec la stabilité. Ils lui disaient que la Constitution ne subirait de longtemps aucune atteinte et qu'il pouvait travailler en paix.

Le pays, affamé de repos et de sécurité, ne demandait pas mieux que de leur donner raison. Les électeurs français n'aiment pas le changement, et la peur de tomber d'un mal dans un pire, les ont, un peu par lassitude, beaucoup à cause de l'impuissance des partis monarchiques, ralliés en majorité à la République. Les fautes les plus lourdes n'y ont rien fait. Une constitution telle quelle avait été promulguée ; les électeurs français entendaient la conserver et ils votèrent quand même en 1881, comme en 1877, pour les candidats qui leur parurent les plus constitutionnels, je veux dire pour les candidats de gauche, bien que ces candidats ne fussent pas toujours les plus dignes.

Or, voilà que l'homme en qui bien des républicains ont eu la maladresse d'incarner la République, voilà que M. Gambetta semble avoir repris pour son compte la formule de M. Floquet. Le premier de nos ministres s'efforce de donner raison, par ses projets de révision aussi dangereux qu'inopportuns, à ceux qui prétendent que la République ne saurait être que le « provisoire perpétuel. » Les hommes les plus sages du parti lui crient qu'il se trompe, qu'il sème partout l'irritation et l'inquiétude, que ce que veut le pays, c'est hors et avant tout *se laisser vivre* et faire ses affaires ; ils lui montrent l'industrie et le commerce en suspens, la finance affolée. Les progressistes lui disent que ce n'est pas pour changer une formule constitutionnelle qu'on l'a porté au pouvoir, que ce qu'ils veulent ce sont des réformes bien réelles et bien tangibles. M. Gambetta n'écoute rien et son projet de révision s'étale maintenant sur toutes les murailles officielles de France.

En même temps, et comme s'il voulait mettre à profit les préoccupations intérieures, il s'engage brusquement plus avant dans la question orientale. Il fait alliance avec l'Angleterre, en Egypte, sans pouvoir ignorer que nos revendications financières pourront nous entraîner à une intervention armée et à un conflit avec la Porte, soutenue ostensiblement par l'Empire d'Allemagne.

Qu'est-ce que tout cela signifie ?

Le républicanisme de M. Gambetta ne saurait être contesté. Quel intérêt a-t-il donc à effrayer le bourgeois républicain et à faire douter la masse électorale de la stabilité de nos institutions ? Pourquoi s'obstine-t-il, à l'encontre du sentiment presque unanime de son parti, malgré la baisse désastreuse de la bourse et le désarroi des gens d'affaires ?

M. Gambetta représente à nos yeux des principes néfastes, mais enfin, il ne nous a jamais donné le droit de douter de son patriotisme. Pourquoi, le voyons-nous faire chaque jour un nouveau pas dans une politique qui peut nous jeter dans une guerre générale, au moment où la masse des Français s'y attendra le moins ?

Ou cet homme est frappé d'aveuglement, il n'a rien appris depuis onze ans et il soulève à plaisir les difficultés à l'intérieur, il perd la République et nous mène en même temps à quelque effroyable aventure au dehors.

Ou bien il y a quelque chose que nous ne savons pas, il y a un *secret* connu seulement de quelques hommes d'Etat, secret qui expliquera un jour cette politique qui fait dire maintenant à une bonne moitié du monde : Il est fou !

ALFRED REBOUX.

L'ÉLECTION DES COTES-DU-NORD

Les nouvelles qui nous parviennent du département des Côtes-du-Nord sont unanimes au sujet de la candidature de M. l'abbé Dagorne. Le gouvernement met tout en œuvre, paraît-il, pour dénaturer le sens exact des élections du 29 janvier. Les fonctionnaires de tout ordre sont sur pied, avec mission de faire une propagande acharnée en faveur du candidat officiel. Jamais la pression n'a été plus forte, jamais les électeurs n'ont été en proie à pareilles menaces, à de telles intimidations. Voilà comment le grand ministère pratique la liberté électorale et le respect du suffrage universel.

Cependant, l'administration en sera pour ses frais de menaces et de pression. L'abbé Dagorne sera réélu à une plus forte majorité encore que la première fois. Son invalidation n'a fait qu'indigner les Bretons. Elle ne se justifie, en effet, que par la haine des radicaux envers ces populations qui veulent demeurer fidèles à leurs croyances et à leur religion.

Dimanche, a eu lieu à Paris, la distribution des prix de l'Ecole de dessin de la chambre syndicale de la bijouterie imitation. M. le ministre des arts, qui avait été invité à présider cette distribution, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, messieurs,

Mes chers enfants,

L'honorable et éminent président de la chambre syndicale de la bijouterie a bien voulu me remercier tout à l'heure, d'être venu présider la distribution des prix de votre école. Il me permettra de lui dire que c'est moi qui dois vous remercier de m'avoir invité à la réunion d'aujourd'hui. En m'adressant votre invitation, vous avez voulu affirmer une fois de plus votre volonté d'associer vos libres efforts à ceux des pouvoirs publics pour le développement de l'une de nos plus importantes, de la plus parisienne peut être de nos industries d'art.

De mon côté, en acceptant cette invitation, j'ai voulu indiquer de nouveau que le gouvernement de la République est prêt à seconder dans la plus large mesure les institutions semblables à celles que votre patriotisme a créée ici. C'est de cet accord entre les travailleurs et un gouvernement, dont le premier devoir est de venir en aide au travail, que naîtra le progrès qui nous est nécessaire. C'est grâce à cet accord que nous pourrons ressaisir ces grandes traditions qui ont fait si longtemps dans le monde entier un si juste renom au goût français et qui lui ont assuré une supériorité incontestée.

Je suis, pour ma part, tellement convaincu que l'alliance de l'initiative privée et de l'action de l'Etat est le point de départ de toute réforme utile, que mon premier soin a été, le jour où m'a été confiée la direction des arts dans ce pays, de présenter au Parlement un projet de loi qui créera au profit des écoles d'art industriel les avantages que nous avons recueillis d'une caisse spéciale pour l'institution et l'accroissement des écoles destinées à donner l'enseignement des lettres et des sciences. A l'aide de cette caisse, l'Etat pourra vous allouer de larges subventions sans entamer en rien votre indépendance.

C'est dans ce même but que j'ai, en même temps, ouvert sur la situation des ouvriers et des industries d'art, une enquête qui nous indiquera d'une façon précise quels sont les points où nous devons plus particulièrement porter nos efforts, quelles sont les modifications législatives ou les prescriptions d'ordre administratif qui devront être proposées dans l'intérêt commun. Nous avons commencé cette enquête, messieurs, et dès notre première séance nous avons pu constater que si nous n'avons rien perdu de nos aptitudes, nous n'avons peut-être pas fait assez pour les encourager. Nous avons dû reconnaître que le système de l'apprentissage qui, à d'autres époques, nous a rendu de si véritables services, aboutissait trop souvent, à l'heure actuelle, à une exploitation hâtive, presque coupable, de la main de l'enfant, et que des écoles où le travail manuel et l'enseignement professionnel seraient secondés par des cours pratiques, offriraient un remède au mal signalé.

Nous avons, en outre, clairement entrevu le dommage que peut causer à l'intelligence artistique de l'ouvrier, l'excès de la division du travail. Sur ce point, messieurs, je dois vous adresser des éloges sans réserves.

Grâce à la bonne direction que vous avez su imprimer aux travaux de votre école, grâce à la haute intelligence de son professeur, M. Ninet, vous avez donné à vos élèves la conception de l'ensemble des objets, et cela, non seulement en leur faisant dessiner les ensembles mais en les appelant à les fabriquer.

L'exposition de l'Union centrale qui a eu lieu l'année dernière et à laquelle vous avez pris une si large part, a montré à cet égard la supériorité de votre enseignement. Après avoir félicité les professeurs, je dois féliciter les élèves d'avoir si bien su profiter des leçons qui leur ont été données.

Vous cultivez, mes chers enfants, l'art le plus séduisant et le plus ambitieux : le plus séduisant, parce qu'il contribue à la parure du corps ; le plus ambitieux, parce qu'il fait appel à toutes les ressources de l'esprit. Vous avez à soutenir dans cet art la réputation française et, ce qui est plus, la réputation parisienne.

Vous serez dignes de ceux qui vous ont précédés. J'ai même l'espoir que vous les surpasserez, parce que nous ne négligerons rien les uns et les autres pour faire de vous des artistes dans la plus sincère acception du mot. Mais avant de vous distribuer les récompenses que vous avez méritées, permettez-moi de vous donner un avis, un conseil.

Lorsque vous avez des loisirs, employez ces loisirs à visiter nos collections publiques. On s'est peut-être un peu trop hâté par un engouement excessif pour certaines collections étrangères, dont j'admire d'ailleurs la création, de mépriser de nos collections françaises, qui sont, à tout prendre, sans rivales dans le monde, et qui ont à mes yeux ce grand avantage, de ne pas spécialiser les productions de l'art et de les réunir toutes dans un même édifice en les classant d'après une même méthode.

Fréquentez ces collections, et quand vous aurez parcouru, par exemple, la galerie qui d'Apollon, au Louvre, cette galerie qui groupe ces merveilleux modèles où votre art peut s'inspirer, entrez dans les salles des antiques ou dans les galeries de tableaux. N'oubliez pas que tous les arts procèdent d'une même inspiration et qu'il est indispensable à celui qui a l'ambition de cultiver sérieusement l'un des deux, de les connaître tous dans leurs manifestations diverses. Ce n'est qu'à cette condition que vous arriverez à cette éducation de l'œil et de l'esprit qui fait la main habile et prompte aux saines conceptions.

Ces collections, nous voulons d'ailleurs les développer, c'est-à-dire en augmenter le nombre et les richesses, et très prochainement j'espère que vous pourrez, dans des galeries nouvelles admirer les trésors de notre mobilier national, jusqu'ici demeurés trop cachés dans des magasins inaccessibles au public, malgré l'heureuse tentative faite, il y a quelques années, par M. de Freycinet.

J'espère aussi que l'œuvre si intéressante conçue par M. Nicolle et qui a pour but d'ériger un palais de cristal sur les ruines de Saint-Cloud et d'y rassembler toutes les productions du travail, viendra prochainement aider à la réalisation de notre plan d'ensemble.

Je tiens d'ailleurs à vous le rappeler, messieurs, le gouvernement de la République estime que toutes les réformes qui intéressent le développement de l'art à tous ses degrés, dans toutes ses applications sont des réformes non-seulement d'une grande importance politique, mais encore d'une haute portée sociale.

J'ai été très particulièrement heureux, messieurs, d'entendre votre président rendre à mon ami, à mon collaborateur Eugène Spuller l'hommage que lui vaut votre juste reconnaissance.

Il a été le guide des premiers pas de la chambre syndicale de la bijouterie et nous nous sommes bien souvent entretenus ensemble des progrès rapides de votre association. Cette association, nous l'aiderons l'un et l'autre, car l'un et l'autre, nous n'avons pas d'autre ambition que de servir cette vaillante démocratie française pour la République et par la République.

Au dire du *Télégraphe*, M. Gambetta aurait eu le dessein d'introduire dans son projet de révision constitutionnelle une clause qui aurait ôté à la Chambre tout droit d'initiative en matière de finances ; désormais, elle n'aurait plus eu la liberté d'augmenter les dépenses ou de créer des crédits ; il lui aurait fallu une proposition préalable du gouvernement, comme il le faut à la Chambre des communes en Angleterre. Le *Télégraphe* raconte que les ministres ont eu grand peine à l'en dissuader. Il n'aurait cédé qu'en disant « que son projet était établi sur quatre roues, et qu'à présent il n'en aurait plus que trois. »

La gauche se cabre, décidément, contre M. Gambetta. Elle est mécontente de la liberté qu'il a prise de faire afficher dans toutes les communes sont projet de révision constitutionnelle. « Jusqu'à ce jour, dit le *Siècle*, on n'avait donné cette immense publicité qu'aux résolutions votées, aux messages du chef du pouvoir exécutif ou aux discours dont le Parlement avait ordonné lui-même l'affichage. On y voit la volonté manifestement indiquée de peser sur l'opinion publique en passant par dessus la tête de la représentation nationale. » Il serait possible que cette question donnât lieu à un incident parlementaire.

Le correspondant de l'*Indépendance belge* devient mélancolique ; il lui semble que le projet de révision constitutionnelle, est menacé d'un malheur, « Nous sommes évidemment, dit-il, en présence d'un double parti pris : parti pris par la Chambre de faire échec au ministère et surtout à son chef ; parti pris par celui-ci de livrer la bataille décisive sur un terrain qui est l'objet de ses prédilections constantes et qui lui est on ne peut plus favorable, sinon au point de vue parlementaire, du moins au point de vue de la logique et de l'opinion publique. » M. Gambetta ne cédera point ; la Chambre non plus ; donc M. Gambetta devra se retirer, voilà le raisonnement du correspondant attristé de l'*Indépendance belge*.

Il paraît que la discorde est au camp gouvernemental ; on se gourme dans le « grand ministère », comme si les places et les traitements ne suffisaient pas aux appétits républicains.

Le *Constitutionnel* publie l'information suivante :

Hier, à l'issue du conseil de cabinet tenu au ministère des affaires étrangères, M. Gambetta a eu une discussion extrêmement vive avec l'un des ministres, qui reprochait au président du conseil de faire prévaloir sa politique personnelle sans se soucier des conséquences qui pouvaient en résulter devant les Chambres. M. Gambetta a répondu froidement que les membres du cabinet qui n'approuvaient pas sa ligne politique étaient libres de se retirer.

Maintenant, voici le *citoyen* qui parle d'une altercation de M. Spuller avec M. Challemel-Lacour et d'un mouvement de dégoût de M. Margue :

On parle d'une discussion violente qui a éclaté entre M. Spuller et M. Challemel-Lacour, au sujet d'un mouvement dans les secrétaires d'ambassade.

D'autre part, on annonce que M. Margue, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, profondément dégoûté de la politique de son patron, serait dans l'intention de donner sa démission.

M. Margue... l'homme au mot de Cambronne, dégoûté du ministère... c'est un comble !

Mort de M. Charles Blanc

M. Charles Blanc, souffrant depuis longtemps déjà d'un érésipèle à la face, n'a pas pu supporter la seconde opération que le docteur Verneuil crut bon de lui faire dimanche dernier, pensant avoir affaire à un simple abcès ; le praticien a trouvé une tumeur cancéreuse, qui, depuis, a envahi graduellement la face, et a fini par étouffer le malade. Il a succombé hier à 4 heures dans l'appartement qu'il occupait à l'Institut, entouré de sa femme, de M. Louis Blanc, son frère, et de quelques amis intimes qui ont tenu à assister à ses derniers moments.

M. Charles Blanc était né à Castres, en 1813. Passionné pour l'art, dont il apprit de bonne heure à connaître l'histoire en même temps que les procédés techniques, il prit des leçons de gravure. Les seuls ouvrages qu'il ait exécutés comme graveur amateur sont : la copie de *James Lulma*, le portrait en taille-douce de M. Guizot, le portrait de Rembrandt et le portrait de Musard.

M. Charles Blanc sut se placer au premier rang par ses critiques d'art. Il débuta par des comptes rendus du Salon dans le *Bon Sens*, journal que dirigeait son frère, Louis Blanc, puis écrivit dans plusieurs journaux : la *Revue du Progrès*, le *Courrier français*, l'*Artiste*, etc., etc.

En 1845, il commença la publication de son *Histoire des peintres français au dix-neuvième siècle*, ouvrage dont il ne parut d'ailleurs que le premier volume.

En 1848, il fut appelé à diriger l'administration des beaux-arts. Les artistes doivent lui savoir gré de ce qu'il a fait pendant sa gestion. Il a, à cette époque, donné une véritable impulsion aux achats de tableaux et de statues par l'Etat, et il fit distribuer, comme récompenses, après le Salon de 1848, pour 80,000 francs de porcelaines de Sèvres, alors que les mentions étaient toutes honorifiques. En 1850, il prit sa retraite.

L'œuvre la plus importante à laquelle M. Charles Blanc ait attaché son nom est l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, vaste répertoire biographique, qui fut édité avec le plus grand luxe et qui forme aujourd'hui onze volumes in-quarto.

C'est à lui aussi qu'est due la fondation de la *Gazette des beaux-arts*, la revue la plus sérieuse et la plus *artistique*, dans toute l'acception du mot, qui ait existé en France et même en Europe.

En 1869, il entra au *Temps*, auquel il donna jusqu'à ce jour des articles de critique d'art remarquables. Cette même année, il fut élu membre de l'Académie des beaux-arts ; puis, au 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale lui confia de nouveau la direction de l'administration des beaux-arts, dans laquelle il succédait à M. Maurice Richard, qui en avait été le premier ministre. On sait aujourd'hui que ce ne fut pas le dernier.

Le 23 septembre 1873, il fut destitué et remplacé par M. de Chennevières.

En 1876, M. Charles Blanc entra à l'Académie française, succédant à M. de Carné.

Parmi les autres volumes que publia M. Charles Blanc, nous pouvons citer : *Ingres, sa vie et ses ouvrages ; l'Art dans la parure et dans les vêtements ; les Artistes de mon temps, 1876, etc., etc.*

On peut dire que la perte de M. Charles Blanc sera vivement ressentie dans le monde artistique, où le défunt était arrivé à prendre la première place comme critique d'art.

Ses obsèques auront lieu demain à midi et seront purement civiles. L. F.

LETTRE DE PARIS

Paris, le 17 janvier 1882.

Si j'en crois les bruits de couloirs, les ministres feraient jeudi dans leurs bureaux des déclarations rassurantes à l'endroit de l'application du scrutin de liste ; ils s'attacheraient surtout à convaincre leurs auditeurs, que le dernier mot des projets révisionnistes n'est pas dit dans l'exposé des motifs, attendu que le cabinet ne pouvait qu'indiquer sommairement ses vues à la Chambre, qui n'a pas du tout à voter les réformes à introduire dans la Constitution, mais il tient en réserve les amendements qui, s'ils étaient connus feraient tomber bien des objections. Quels sont ces amendements ? ne manqueront pas de demander les compères opportunistes. C'est alors que M. Gambetta se montrant bon prince daignera les communiquer aux bureaux et comme, en réalité, ces amendements n'ont été inventés que pour calmer les susceptibilités qui se sont fait jour depuis samedi au sein de la majorité, ce serait bien le diable s'ils n'atteignaient par leur but.

C'est alors que la détente sera sérieuse et si, après cela, le président du conseil entendu par la commission, veut bien se résigner à quelques autres concessions, l'accord, sera bien près d'être conclu.

FEUILLETON DU 19 JANVIER

— 7 —

UNE JEUNE FEMME

PAR

G. DE COMMADRY

Mais Louise ne contine pas moins à témoigner le peu de cas qu'elle fait de ce genre de sollicitude, et même l'impatience qu'elle en ressent.

La vraie Hélène, tout en ne se dissimulant pas que son amie copie fidèlement sa manière d'être ordinaire, trouve cependant qu'après tout c'est traiter un peu durement Robert, qui lui paraît en ce moment bien autrement touchant de préoccupation affectueuse, qu'elle n'avait voulu le reconnaître jusque-là. Elle commence alors à se demander si Louise, lorsqu'elle ne tenait pas sa place et lui conseillait une autre façon d'agir, n'était pas tout à fait dans la vérité.

Pendant ce temps, un travail analogue se faisait dans l'esprit de Louise. Elle se rappelait aussi les conseils qu'elle avait donnés dans un autre moment et se disait que puisque cette voie n'avait guère réussi à Hélène, il serait peu habile de s'y engager trop avant. Peu à peu elle adoucit la forme de son langage, et par d'insensibles transitions, amène la conversation sur les choses qui intéressent Robert ; d'un intérêt un peu trop pratique peut être, mais sérieux toutefois. Elle glisse çà et là diverses appréciations, divers aperçus qui frappent Robert, peu habitué à rencontrer pareille préoccupation chez sa femme.

Ah ! voilà, pense Hélène, toujours en son gîte songeant, et, saisie d'une humble colère : elle oublie que je n'ai pas, comme elle, mille ressources dans l'esprit, elle va briller, parader !... Est-ce que je sais faire cela, moi ?... Mais en suivant avec soin la suite de la conversation des deux acteurs en scène, elle est tout étonnée de voir que Louise, au lieu de tenter de se servir de sa haute et puissante intelligence pour éblouir Robert, l'attache et l'intéresse par un moyen tout contraire. Elle cherche, demande, questionne sur les sujets favoris qu'il développe avec complaisance. Elle témoigne par dessus tout le désir de savoir, de connaître, en un mot d'être instruite par cette intelligence qui recouvre toute sa valeur étant placée sur son terrain.

Robert, tout au charme de cette conversation, oublie ses conseils pratiques de sage hygiène, car il ne s'aperçoit pas que les heures coulent et que la nuit s'avance. D'un sujet, les deux... — comment dire ? avouez que le mot est délicat à trouver ? bah ! le plus simple est toujours le meilleur — les deux interlocuteurs passent à un autre, ou plutôt Robert, tout animé, se lance dans les préoccupations qui lui sont le plus sympathiques, et Louise le suit docilement, avec cette intelligence du cœur qui fera éternellement la gloire de la femme ; car si l'on admet que son intelligence est moins vigoureuse, moins ample, en un mot moins puissante que celle de l'homme — ce que je me garderais bien de penser et encore plus de dire — on ne peut méconnaître qu'elle lui sera toujours supérieure en délicatesse et en souplesse profonde.

Au milieu de ce mouvement d'intelligence et d'esprit, Louise, plus intelligente que ferme, oublie qu'elle porte l'enveloppe d'une autre et néglige de garder la tournure d'esprit et la manière de son moule, puis par un appel de sa conscience y revient aussitôt. De là, sa conversation prend une animation et une teinte particulièrement singulière et originale, qui étonne et attache Robert de plus en plus.

Sous cette influence, lui-même se monte, s'élève et fait étinceler, sans le rechercher, tous les côtés charmants, vigoureux et nobles de son esprit. Louise en est involontairement impressionnée, et cette émotion, qui transparaît à travers l'enveloppe étrangère sous laquelle elle se trouve, vient encore ajouter au charme que la gracieuse personne d'Hélène répand si largement autour d'elle.

Robert ne peut s'y soustraire, et, tout en gardant une réserve qui depuis longtemps est passée en habitude chez lui près d'Hélène s'approche et lui prend la main ;

Qu'il y avait longtemps, dit-il doucement, que je n'avais eue la joie d'une semblable causerie ; quoi de mieux, pourtant, que cet échange de pensées sur chaque objet qui se présente : n'est-ce pas la vie, cette communication intime de pensées ? N'est-ce pas ainsi que ce devrait être sans cesse entre nous ? Pourquoi donc nous en être privés si longtemps ?

Puis après un court moment de silence :

— Hélène, dit-il qui peut nous empêcher de retrouver les jours si doux, entrevus jadis...

Et le regard de Robert, qu'elle sent attaché sur son visage, cette parole émue, qui vibre le cœur qui bat dans sa poitrine, remuent profondément l'âme de Louise.

Hélène la vraie, la solitaire là-bas a cessé depuis longtemps de sourire. Elle a suivi avec un intérêt qui se change en douleur sombre, l'émotion croissante dans ces deux êtres qu'elle a volontairement rapprochés :

« Qu'ai-je fait ? pense-t-elle avec terreur, l'œil fixe et l'être entier crispé sans mouvement ; qu'avais-je besoin d'aller chercher une autre pour obtenir un pareil succès, ne l'aurais-je pas atteint sans peine si je l'avais voulu ? Qu'a-t-elle donc que je ne possède aussi ? Que fait-elle que je ne sois capable de faire ? »

Et c'est elle qui est là !... elle à qui s'adresse l'émotion passionnée qui se réveille en Robert !... Mais lui... Devrait-il s'y tromper ?... Mon Dieu, suis-donc déjà si loin de son cœur ? Ou plutôt c'est cela... Oui !...

Et un sentiment de triomphe s'alluma en elle :

« Oui, pourquoi lui en vouloir, ne retrouve-t-il pas ces yeux, ce regard, qui se sont donnés à lui, si complètement, si... trop éperdument !... Non, s'écrie-t-elle, tout haut avec un accent sauvage qui retentit dans son être, et l'étonne elle-même. Non, car à cette heure, ce n'est pas mon âme qu'il trouve dans ce regard... Non ! Rob... » Mais elle s'arrête, car elle veut voir, elle veut connaître ce qui se passe dans ce lointain qui s'impose à elle. Est-ce donc la personne d'Hélène près de laquelle il est si tendrement penché, qui le charme et le captive ainsi. Est-ce l'âme de Louise qui y est renfermée qui le subjugue et l'attire. Ah ! pourquoi, mon Dieu ! pourquoi lorsqu'il en était temps encore, n'ai-je pas voulu laisser en sa naïveté s'épancher mon âme. N'est-elle pas aussi riche de tendresses qu'aucune autre puisse être. Malheureuse fierté qui m'a empêchée de lui montrer tout ce qu'il pouvait trouver en moi, parce que je croyais qu'il n'en était pas digne, déloyal esprit, qui avait promis de tout lui donner, et qui se réservait dans son orgueil. Non, il ne faut rien séparer des choses que Dieu a unies dans un être, car la personne visible ne doit être que le reflet de l'âme et que c'est cet ensemble seul qui doit et peut être aimé sur cette terre.

« Hélas ! il est trop tard ! il est trop tard maintenant, et voici mon bonheur livré à une autre, ou plutôt non, il ne peut plus être de bonheur pour aucun, et c'est moi qui l'ai voulu, moi qui ai tout fait !... C'est bien fini, tout est perdu ! Et l'amour de Robert puisqu'il ne sait pas que mon âme est absente ! et ma tendresse à moi, si intense, si immense, hélas ! trop sans limites, mais qu'il a méconnue et laissée à ses pieds ! Et l'amitié de Louise, ma dernière force et mon unique appui, car elle trahit mon aveugle confiance ! »

Chaque minute qui s'écoule pour la pauvre femme dans sa douloureuse observation, rend son malheur plus évident. De sa retraite, qui s'est changée en enfer, elle suit avec une anxiété fiévreuse le développement d'une situation qui brûle la vie en elle, elle boit goutte à goutte un calice amer dont ses lèvres ne peuvent se détacher. Il lui semble que l'atmosphère qui entoure ces deux êtres, si chers à son cœur il n'y a qu'un moment encore, et détestés presque maintenant, se charge d'effluves brûlants qui se dégagent de ces âmes violemment troublées. Elle croit voir l'âme de Robert voleter, hésitante encore pourtant, à l'entour de cette Hélène qui lui est apparue sous un nouveau jour, et chercher à percer ce qu'il sent de mystérieux en elle.

Encore un moment et le cœur de la pauvre Hélène va être irréparablement brisé, car Robert fasciné par l'étonnement troublé qu'il éprouve, va redire un mot qu'Hélène seule avait entendu, et qu'il croit lui-même n'avoir jamais eu prononcer encore !... C'en est trop et la malheureuse femme, qui s'est clouée jusque-là dans une broyante immobilité, sent sa tête qui s'égare. Il lui semble qu'elle peut voler à travers l'espace, et de hauteur, une fenêtre ouverte sur un balcon se trouve en face d'elle ; elle ferme les yeux, l'effort de la douleur arrache de la déloyale Louise son âme, qui s'envole condensée dans un cri strident et immense :

« Robert ! Robert ! c'est moi ! »

. . . . . .

V

Hélène, la vraie, la réelle en corps et en âme, ouvre les yeux et regarde autour d'elle.

— Elle est sauvée, grâce à Dieu, s'écrie Robert qui, le regard anxieux et plein de tendresse, tenait entre ses mains celle de sa femme, et attendait ce réveil, car Hélène, brisée de fatigue, après le départ de son amie, s'était laissée reprendre, à son insu, par le sommeil, et avait passé plusieurs heures sous l'oppression d'une horrible fièvre, pendant laquelle ses préoccupations habituelles avaient présenté à son esprit les scènes bizarres que nous venons de retracer.

— Ah ! quelle joie ! ce n'était pas vrai ! s'écrie-t-elle en jetant ses bras autour du cou de son mari.

— Pauvre femme chérie, comme tu as souffert, dit Robert en la regardant au fond des yeux avec une tendresse inquiète.

Et il lui raconte qu'il a compris ses paroles entrecoupées, même ses cris inarticulés, qui lui ont révélés les craintes, les douleurs, et aussi les remords de la pauvre enfant. Et lui était si loin de croire qu'elle souffrait ainsi.

Pourquoi, lui dit-il avec douceur, ne pas m'avoir fait connaître ces regrets, ces préoccupations, pourquoi ne pas avoir eu la courageuse simplicité de mettre cela en commun, comme tout doit y être entre nous. Mais il suffisait d'un mot pour garder, créer ou retrouver mieux encore que tu ne pensais avoir perdu. Crois-tu donc que, quand on a atteint une femme, dans son cœur, dans son âme et dans son honneur, la force et la puissance d'un tel amour n'ait pas grandi avec le temps ? Mais, laisse-toi aimer, ou plutôt aime-moi mieux que jamais, car pour moi, cette tendresse qui s'est infiltrée dans mon âme y est plus forte et plus puissante que je ne l'avais jamais sentie. Ah ! si tu savais, si tu pou-